Les points saillants

- *Le panier alimentaire moyen a augmenté de 2 % par rapport au mois de mars et de 74 % comparé à avril 2022. L'augmentation a été entraînée par la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar, l'insécurité accrue limitant l'approvisionnement des marchés, la hausse et la persistance de la rareté et l'envolée du prix du carburant ainsi qu'à une mauvaise performance de la campagne agricole d'hiver. Des marchés tels que Port-au-Prince, Jacmel, Port-de-Paix, Ouanaminthe et Cap-Haïtien ont été les plus durement touchés par la flambée. Cela est dû à une augmentation du prix de tous les produits qui composent le panier, notamment la farine de blé, le maïs local et importé, le riz local et l'huile végétale. L'augmentation de la valeur du panier en base mensuelle est observée particulièrement sur les marchés de Port-au-Prince (6%), des Gonaïves (4%), de Hinche (4%) et de Jacmel (4%). En glissement annuel, elle est observée sur tous les marchés.*

- *Au niveau international, les cours moyen du riz ont diminué de 1% en rythme mensuel et ont augmenté de 16 % en glissement annuel. Les cours du maïs en rythme mensuel ont augmenté de 2% et ont diminué en rythme annuel de 16%. Les prix du blé ont augmenté mensuellement de 2% et ont diminué de 25% par rapport au mois d'avril 2022.*

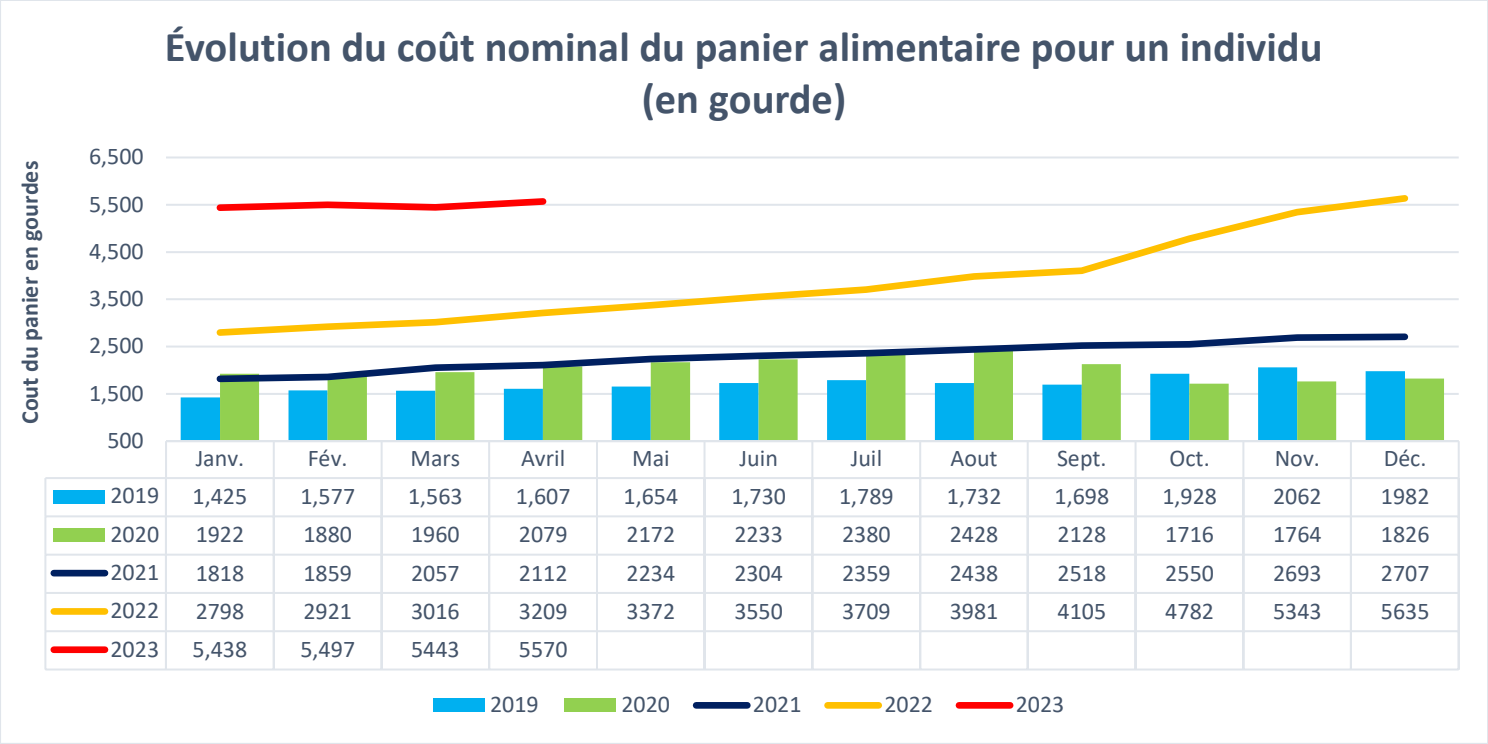
- *La situation de la sécurité alimentaire du pays reste toujours préoccupante. Selon la dernière mise à jour de l'analyse IPC, 18 % de la population analysée (1.807,955 personnes) sont classées en phase 4 de l'IPC (Urgence) et 31% (3.082,278 personnes) en phase 3 de l'IPC (Crise) ; soit 4.9 M de personnes en besoin d'une action urgente.*

Évolution du coût nominal mensuel du panier alimentaire au niveau national

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base ***(riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale****) qui représentent* ***1870 kilocalories consommées par personne par jour.*** *Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et les tubercules. L'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne constitue pas un panier nutritionnel. Ce panier reflète surtout la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu.*

Le coût nominal moyen du panier alimentaire, en avril 2023 se situe autour de **5,570 gourdes** par personne par mois soit **27,850** gourdes pour une famille de 5 personnes contre **5,443** gourdes en mars 2023 soit respectivement une **augmentation de 2% en rythme mensuel et une augmentation de 74% en glissement annuel**. Selon la norme SPHERES stipulant un apport calorique minimum de 2 100 kcal, le coût nominal moyen du panier alimentaire en avril 2023 est de 6,255 Gourdes par mois, soit 31, 275 gourdes pour une famille de 5 personnes.

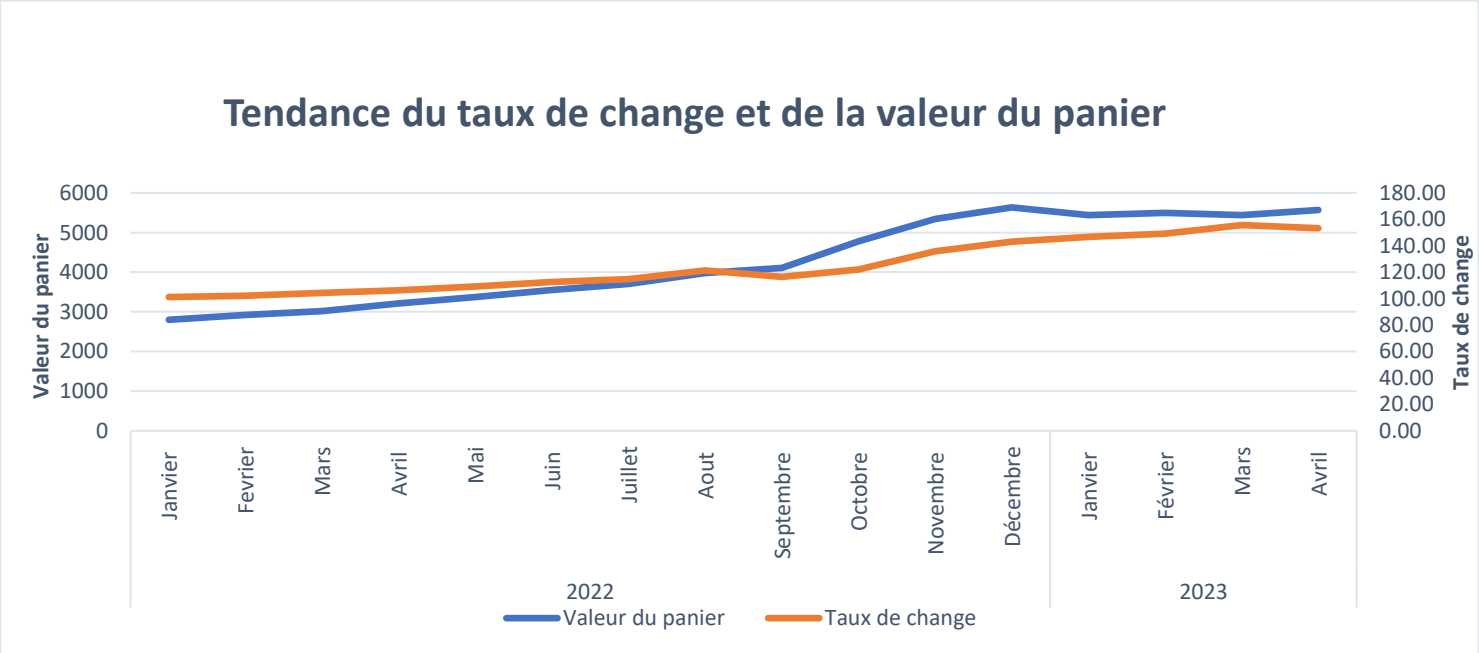
L'augmentation du coût du panier, tant annuel que mensuel, résulte de la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar américain et au Peso dominicain étant donné que les produits les plus consommés par les ménages sont issus de l'importation. Elle s'explique aussi par l'insécurité croissante qui limite l'approvisionnement des marchés, les effets résiduels de la hausse des prix du carburant et sa raréfaction persistante ainsi que la mauvaise performance de la campagne d'hiver. À cela, s'ajoute l'épuisement des stocks en raison de la période de soudure.



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2019	1,425	1,577	1,563	1,607	1,654	1,730	1,789	1,732	1,698	1,928	2062	1982
2020	1922	1880	1960	2079	2172	2233	2380	2428	2128	1716	1764	1826
2021	1818	1859	2057	2112	2234	2304	2359	2438	2518	2550	2693	2707
2022	2798	2921	3016	3209	3372	3550	3709	3981	4105	4782	5343	5635
2023	5,438	5,497	5443	5570								

Source : CNSA, avril 2023

Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, la valeur du panier alimentaire est influencée par des mouvements du taux de change et est un facteur inévitable qui contribue à l'augmentation de son coût. L'évolution plus rapide de la valeur du panier par rapport au taux de change à partir du mois de septembre 2022 met en évidence la contribution des autres facteurs dans l'augmentation du coût du panier alimentaire, notamment les effets de l'insécurité généralisée et de la violence des gangs armés.

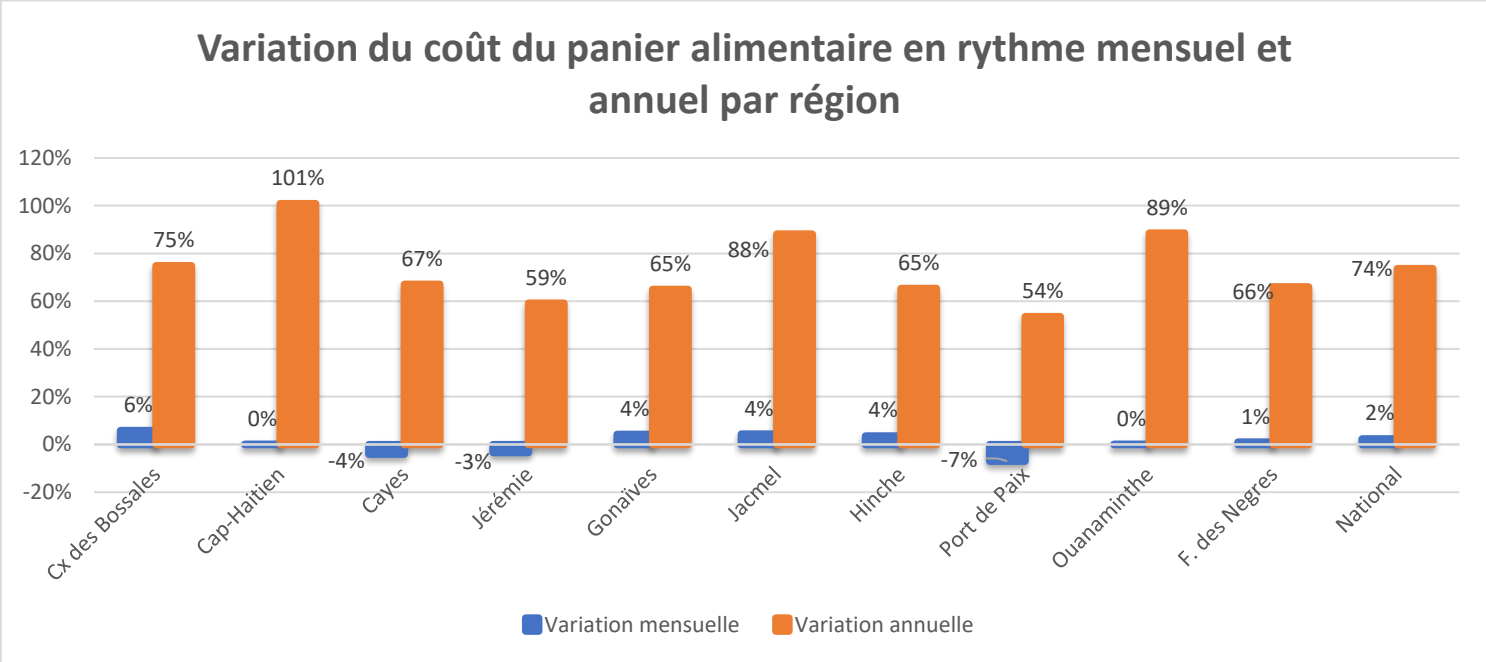


Source : CNSA, Avril 2023

Évolution du coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux

Le panier alimentaire moyen, à l'échelle nationale, a augmenté de (2%) en glissement mensuel au cours du mois d'avril 2023. L'augmentation de la valeur du panier, en base mensuelle, est observée particulièrement sur les marchés de Port-au-Prince (6%), des Gonaïves (4%), de Jacmel (4%) et de Hinche (4%). Sur tous les autres marchés, en rythme mensuel, la valeur du panier est restée stable ou a diminué.

En rythme annuel, l'augmentation de la valeur du panier est de 74%. Le coût moyen du panier alimentaire a augmenté au niveau de toutes les régions du pays. Les plus fortes hausses sont enregistrées de manière respective au niveau du Cap-Haïtien (101%), de Ouanaminthe (89%), de Jacmel (88%), de Port-au-Prince (75%), des Cayes (67%), de Fond-des-nègres (66%), des Gonaïves et de Hinche (65%). La plus faible hausse annuelle est observée sur le marché de Port-de-Paix (54%).



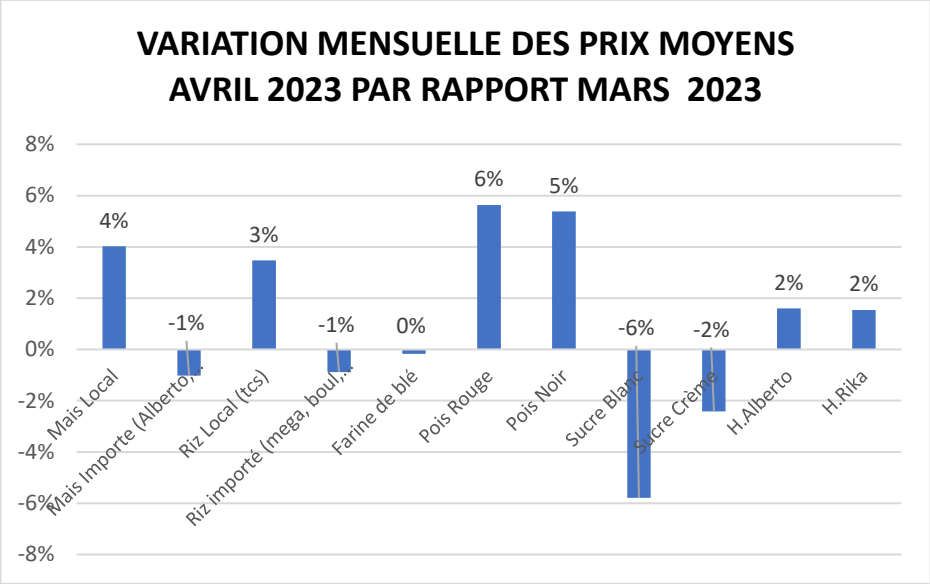
Source : CNSA, Novembre 2022

Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché national

Le principal facteur qui détermine le coût du panier alimentaire est le prix des céréales qui représentent environ deux tiers de l'énergie consommée par jour par les plus pauvres.

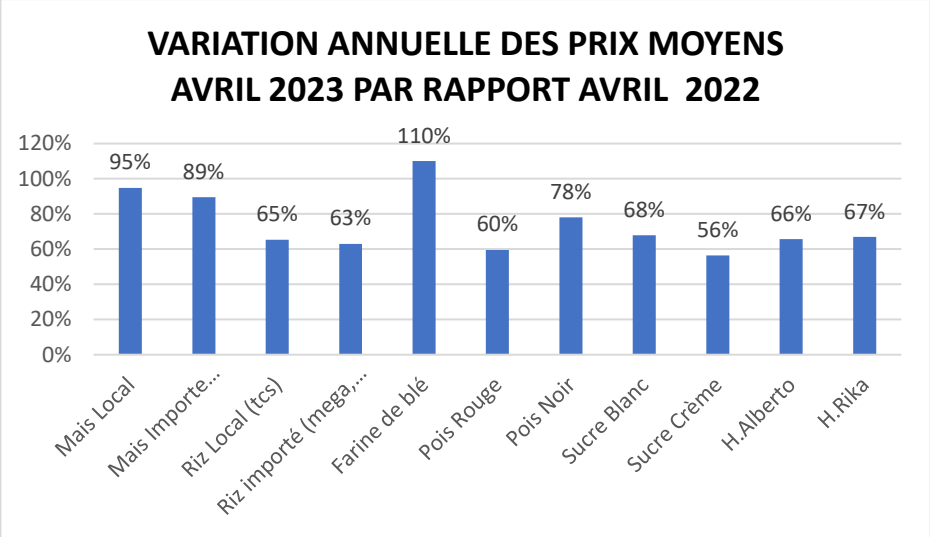
En rythme mensuel, la hausse de la valeur du panier au cours du mois d'avril 2023 résulte de la hausse des prix des produits locaux (maïs local, riz local, haricot rouge et noir local) et de l'huile végétale importée. Cependant, le haricot local rouge (6%) et le haricot local noir (5%) représentent les produits qui influencent le plus l'augmentation de la valeur du panier pour le mois d'Avril 2023. L'augmentation du prix des produits locaux au mois d'avril est étroitement liée à la période de soudure.

Le prix du maïs local a surtout augmenté respectivement sur les marchés des Cayes (29%), de Fond-des-nègres (6%) et de Port-au-Prince (5%) et celui du riz local est en augmentation particulièrement sur les marchés de Fond-des-Nègres (21%), des Gonaïves (18%) et de Jacmel (15%). L'augmentation du prix du haricot local rouge s'observe particulièrement sur les marchés de Jérémie (19%), de Fond-des-Nègres (18%), des Gonaïves (9%) et de Jacmel (8%). Celui du haricot noir local a notamment augmenté sur les marchés de Jérémie (12%), de Fonds-des-Nègres (11%), de Hinche (10%), des Gonaïves (9%) et de Jacmel (8%). Pour l'huile végétale, l'augmentation est notoire sur les marchés, de Port-au-Prince et de Hinche (13%), de Gonaïves et de Jacmel (12%).



Source : CNSA, Avril 2023

En rythme annuel, la hausse de la valeur du panier résulte de l'augmentation de tous les prix des produits constituant le panier, mais elle est surtout influencée par les prix de la farine de blé, du maïs local et importé, du haricot local noir et du haricot local rouge et du Sucre blanc. L'augmentation du prix de la farine de blé est observée sur les différents marchés. Notons que ces augmentations sont plus prononcées au niveau des marchés du Cap-Haïtien (248%), de Jacmel (147%), de Ouanaminthe (113%), de Port-de-Paix (104%) et de Hinche (100%). Pour les autres régions la variation est comprise entre 59% à 97%.



Source : CNSA, Avril 2023

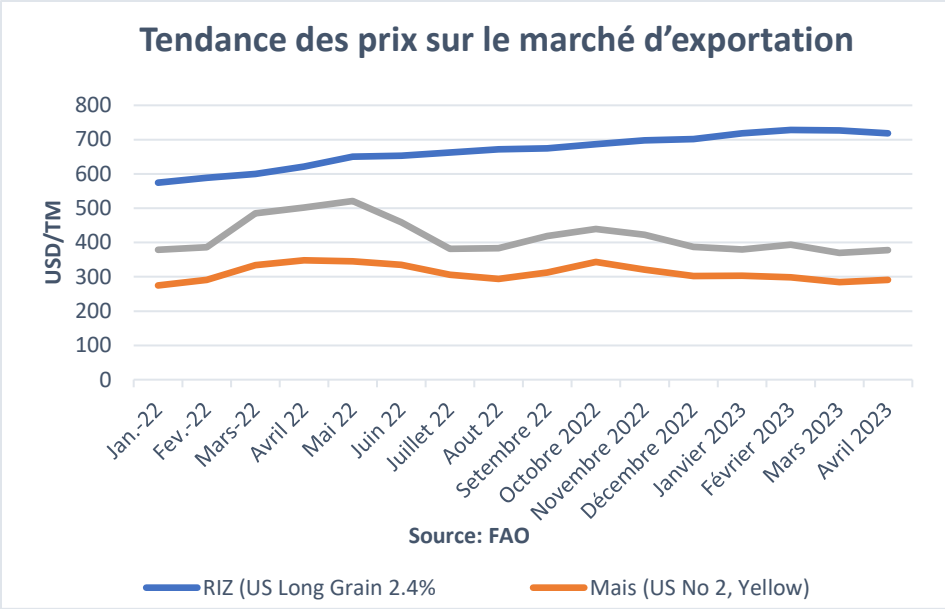
Le prix du maïs local influence l'augmentation de la valeur du panier notamment dans les marchés régionaux de Jérémie (125%), des Cayes (118%), de Fonds-des-Nègres (109%) et de Jacmel (100%). Pour les autres régions, la variation du prix du maïs local en rythme annuel va de 67% à 99%. Celui du maïs importé a augmenté notamment sur les marchés de Port-au-Prince et de Jérémie (118%), de Jacmel (108%), de Cap-Haïtien (102%). L'intervalle de l'augmentation des autres régions varie de 61% à 84%. L'augmentation du prix du haricot local noir est plus importante sur les marchés de Jacmel (110%), de Jérémie (106%), de Port-de-Paix (100%) et des Cayes (92%) et celle du haricot local rouge est plus prononcée sur les marchés de Jérémie (93%), de Jacmel (68%), de Port-de-Paix et des

Cayes (60%). L'augmentation du prix du sucre blanc s'observe le plus sur les marchés des régions de Port-au-Prince (125%), de Cap-Haitien (125%), de Ouanaminthe (114%) et de Jacmel (102%).

Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international[1]

Le comportement des prix des produits importés sur le marché local est déterminé par divers facteurs, entre autres, la tendance des prix au niveau du marché mondial et particulièrement les prix sur le marché américain. Haïti est le deuxième importateur du riz américain en termes de volume.

Tendance des prix sur le marché d'exportation



Le prix moyen du riz de référence sur le marché américain « US 2/4 long grain » pour le mois d'avril 2023 est d'environ 719 USD la tonne contre 727 USD le mois dernier (mars) et de 621 USD en avril 2022. Les cours moyen du riz ont donc diminué de 1% en rythme mensuel et augmenté de 16 % en glissement annuel.

Le prix moyen du blé s'établit à 378 USD la tonne pour le mois d'avril 2023 contre 370 USD au mois de mars et à 502 USD en avril 2022. Les prix du blé ont donc augmenté mensuellement de 2% et ont diminué annuellement de 25% par rapport au mois d'avril 2022.

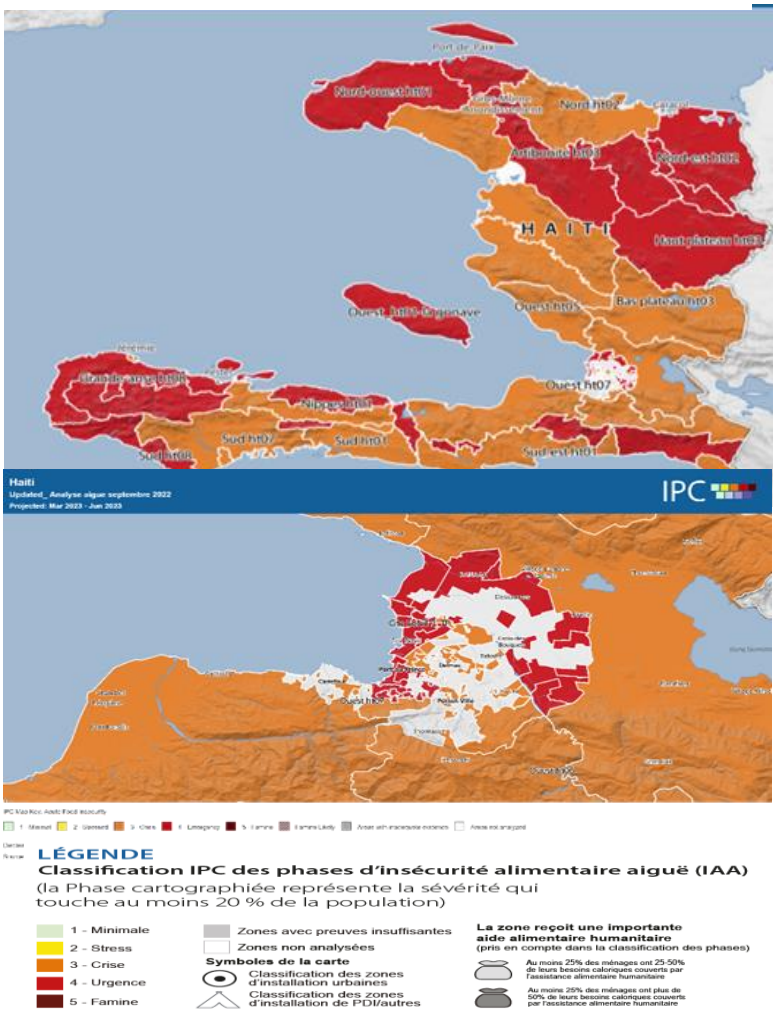
Une tendance haussière est également enregistrée pour les cours du maïs en rythme mensuel (2%) et une diminution en rythme annuel (16%). La tonne de maïs s'échange à 291 USD au cours du mois d'avril contre 285 USD en mars 2023 et à 334 USD en avril 2022.

[1] http://www.fao.org/news/story/fr/item/1269118/icode/l

Situation des conditions de sécurité alimentaire

La situation de la sécurité alimentaire du pays reste toujours préoccupante. Selon la dernière mise à jour de l'analyse IPC, 18 % de la population analysée (1,807,955 personnes) sont classées en phase 4 de l'IPC (Urgence) et 31% (3,082,278 personnes) en phase 3 de l'IPC (Crise). Il en résulte que 49% de la population ont besoin d'une action urgente jusqu'au mois de juin 2023. Actuellement 15 zones se trouvent en phase 4 (Urgence), notamment les deux zones du département de la Grand 'Anse (Grand'Anse HT07 et HT08) et celles du département du Nord-Ouest (Nord-Ouest HT01 et HT02), la partie côtière du département du Sud (Sud HT08) et la zone HT01 des Nippes, le Haut Plateau (Centre HT03), la zone Nord HT03 et du Nord-Est HT02, la zone Artibonite HT03 et du Sud-Est HT07, la Gonâve ainsi que les quartiers pauvres et très pauvres de Cité-Soleil, de la Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince. Le reste du pays est classé en phase de crise (Phase 3). Même si la période de soudure affecte le niveau de consommation alimentaire des ménages les vulnérables, il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement des phases actuelles de la sécurité alimentaire allant jusqu'en juin 2023 comme indique la dernière mise à jour de l'analyse IPC.

Situation projetée Mars – Juin 2023

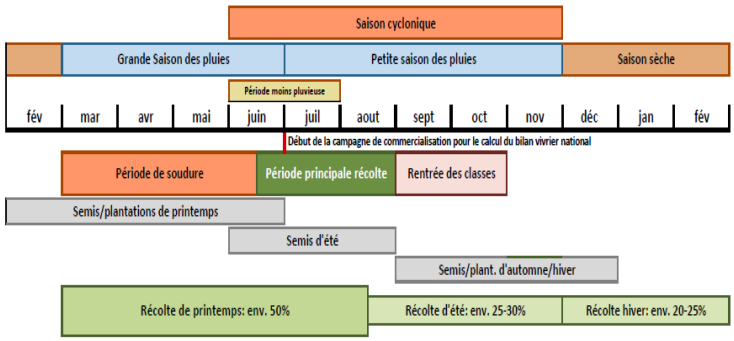


Le pouvoir d'achat des ménages dépendant du marché pour s'approvisionner des aliments va continuer à s'éroder. Cette situation s'explique par la hausse des prix des produits et les faibles opportunités d'emplois engendrées par la crise multidimensionnelle actuelle. Ces ménages vont donc continuer à mettre en œuvre des stratégies de crise et d'urgence pour subvenir à leur besoin alimentaire mais on ne s'attend pas à ce qu'il y ait une détérioration pouvant entrainer un basculement dans une phase pire d'autant plus la saison des fruits en cours semble être plus performante que celle de l'année dernière.

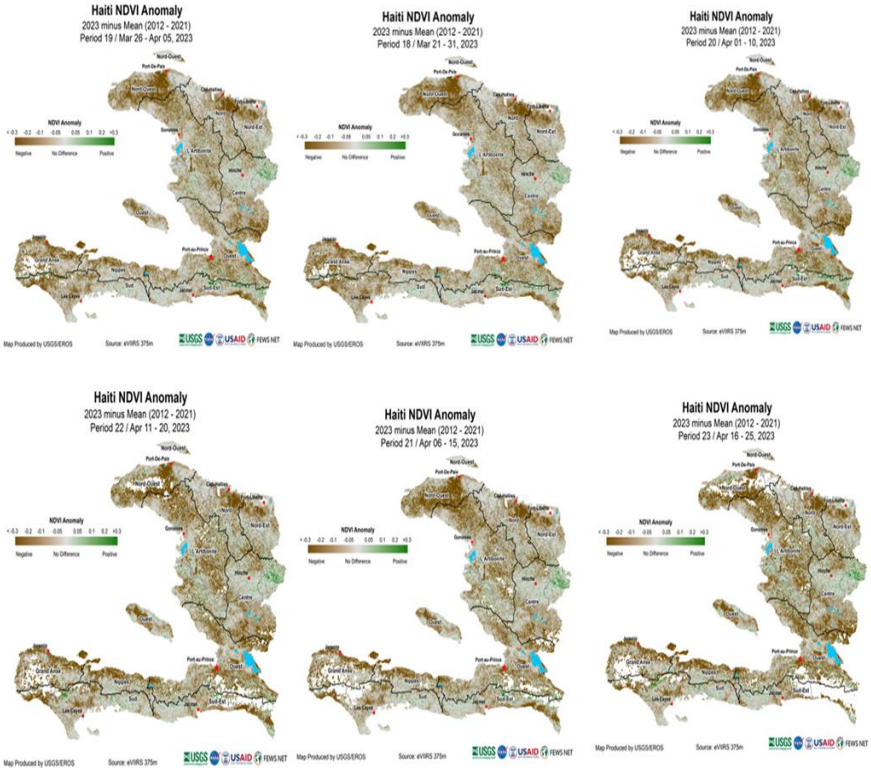
Situation et perspectives agricoles

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture :

- ✓ Le printemps qui va de février/mars à juillet/août et qui représente plus de 50% de la production agricole annuelle à l'échelle nationale ;
- ✓ L'été, du mois d'août à novembre qui représente 25 à 30% et ;
- ✓ L'hiver, de décembre à février représentant 20 à 25%.



Source : FEWSNET



Comme on peut l'observer via les cartes ci-contre, des déficits pluviométriques prolongés ont été observés tout au long du démarrage de la saison de printemps particulièrement au niveau des départements de la Grande 'Anse, du Nord-Ouest et du Nord-Est. Des anomalies négatives s'étalent en effet de juin 2022 à mars 2023, atteignant des valeurs très basses (40% pour Grande 'Anse en novembre 2022). Même si ces cartes se rapprochent de la normale en mars 2023, de telles valeurs négatives prolongées ont affecté les conditions des sols, et donc les cultures et les zones de pâturages.

En plus des déficits pluviométriques, les agriculteurs des différents départements du pays font face à des difficultés d'accès aux intrants agricoles et d'élevage, des crédits ruraux et de matériels. Les informations qui nous parviennent du terrain nous indiquent que les agriculteurs ont reçu tardivement très peu d'appui. En outre, la perte successive des récoltes ont contribué à la décapitalisation des agriculteurs qui font également face à l'insécurité. Même si les conditions climatiques seraient favorables, on s'attendait encore à une diminution des superficies emblavées sans un appui soutenu aux agriculteurs car ils sont fortement décapitalisés. Le ministère de l'agriculture a un programme ambitieux visant à distribuer des semences, des fertilisants et à mettre en place des activités à haute intensité de main-d'œuvre. Cependant, les informations provenant du terrain signalent un retard dans la mise en œuvre de certaines activités du programme. Tout compte fait, la performance de la campagne agricole de printemps 2023

semble encore être compromise comme celles des campagnes précédentes. Néanmoins, on attend encore les retombées des activités du programme pour certaines régions du pays dont le démarrage de la saison de printemps a été retardée en raison des déficits pluviométriques. Une évaluation de la performance de la campagne de printemps 2023 sera réalisée par la CNSA dans le courant des mois de juillet et d'aout prochain permettra d'avoir une idée plus juste de sa performance.

The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government and any other organization that support this newsletter.